

## CPE : contribution à l'analyse de la situation

(23/03/2006 -André Martin - ancien délégué syndical -[andre.martin4@wanadoo.fr](mailto:andre.martin4@wanadoo.fr))

Bravo à tous les jeunes qui s'informent, qui réfléchissent et qui organisent la résistance au CPE. Le CPE est emblématique de la précarité généralisée voulue par les dirigeants des grandes entreprises, représentées par leur lobby le MEDEF.

Mais n'oublions pas que, « par définition », les dirigeants des grandes entreprises sont malins, coriaces et toujours inflexibles sur le fond quand leurs intérêts sont en jeu. Comment pourrait-il en être autrement ?

Primo, ils n'auraient jamais gravi tous les échelons de la hiérarchie dans l'entreprise, s'ils n'avaient pas utilisé ces « qualités » ou ces méthodes. Deusio, c'est tous les jours qu'ils doivent utiliser ces « qualités » ou ces méthodes, soit pour décrocher un gros marché face à des concurrents, soit pour torpiller ou absorber un concurrent, soit pour éviter de se faire piquer leur place de PDG par leur N° 2 ou leur N° 3.

Les 20 représentants du MEDEF qui ont rencontré VILLEPIN lundi lui ont donc manifestement fait comprendre :

- a) que le cœur du CPE devait être conservé
- b) que le 1<sup>er</sup> principe d'un « vrai patron » c'est de ne jamais céder sous la pression collective, quoi qu'il en coûte temporairement. Car toute victoire des étudiants et des syndicats les encouragerait, la prochaine fois, ou sur un autre thème, à revendiquer à nouveau collectivement. Les jeunes y verraient peut-être même l'utilité d'adhérer à un syndicat ! Une vraie horreur!

Ils ont bien entendu fait passer le même message à SARKO ... s'il veut garder ses chances pour la présidentielle de 2007. N'oublions pas que ce ne sont pas les cotisations des adhérents des partis qui permettent de rassembler les énormes sommes d'argent nécessaires pour financer les campagnes électorales. Voilà pourquoi SARKO, contrairement à ce qu'écrivent certains journalistes, ne lâchera pas VILLEPIN sur le CPE. Il propose une autre route, mais pour parvenir au même résultat. Selon toute vraisemblance, ce sont les tacticiens du MEDEF qui lui ont suggéré de proposer « le CPE à l'essai pendant 6 mois », idée immédiatement appuyée par le ministre DE ROBIEN.

### **Pourquoi « le CPE à l'essai pendant 6 mois » est une idée géniale pour le MEDEF et le gouvernement ?**

**Primo, VILLEPIN avait déjà réduit les cotisations sociales pour la plupart des embauches qui interviendraient avant fin 2006. Afin que les patrons anticipent de quelques mois les embauches et améliorent ainsi les chiffres de l'emploi avant la présidentielle (on n'est pas très loin d'un financement de la campagne présidentielle de la droite via la sécu et les caisses de retraites qui percevront moins de cotisations sociales).**

**Deusio, avec le CPE à l'essai pendant 6 mois, le MEDEF renverra l'ascenseur à VILLEPIN-SARKO en embauchant 500 000 jeunes en CPE. D'abord ça ne coûte pas cher, puisqu'on pourra toujours les virer ...après les élections. Mais surtout on aura ainsi « prouvé » que le CPE ça marche et qu'il faut donc non seulement le conserver pour les jeunes de moins de 26 ans. Mais que le CPE est à ce point efficace, en termes de « création » d'emplois qu'il faut sans délais le généraliser à toutes les tranches d'âge. Amen le CDI ! Voilà pourquoi « le CPE à l'essai pendant 6 mois » c'est une tactique « gagnant/gagnant » pour le MEDEF et le gouvernement.**

A ceux qui penseraient honnêtement que mes analyses frisent le procès d'intention, je me permets de dire d'où vient mon expérience : j'ai 25 années de pratique du dialogue entre « partenaires sociaux », en tant qu'élu du personnel et délégué syndical dans un grand groupe privé de 10 000 salariés.

Revenons à la nécessaire résistance au CPE et à la précarité en général. Il faut espérer que les mobilisations des jours à venir conduiront au retrait du CPE. Mais à l'évidence le triumvirat « MEDEF-VILLEPIN-SARKO » sait bien que les lycéens, étudiants, syndicats et autres manifestants vont bien finir par se lasser (fatigues, vacances, risques réels ou supposés de perte d'une année scolaire...).

**Il faut bien se rendre compte que tous les grands combats sociaux ne se gagnent que dans la durée, avec de la persévérance et surtout beaucoup d'imagination et d'intelligence.**

Car même s'ils retiraient le CPE par la porte, ils tenteront à la 1<sup>ère</sup> occasion de le faire revenir par la fenêtre. Et à coup sûr après la présidentielle, si la droite l'emporte en 2007. Mais le plus probable c'est que des « négociations » finissent par s'ouvrir d'un jour à l'autre. En effet il est difficile pour les syndicats, vis-à-vis de l'opinion, de rester sur une position de refus de « négocier ». Or quand une négociation s'ouvre, la tactique des dirigeants est toujours de la faire durer en longueur. Afin qu'une partie des grévistes se lassent, qu'une autre partie d'entre eux croient à la sincérité de la négociation ... et que l'unité syndicale se fissure, puis éclate (c'est la tactique qui marche 99 fois sur 100).

**Il semble donc nécessaire que, dès maintenant, tous ceux qui se battent sérieusement contre le CPE proposent des moyens complémentaires d'action efficaces. Plusieurs conditions doivent être remplies pour que des moyens d'action aient des chances d'être efficaces. Par exemple :**

- que les actions soient utilisables dans la durée, sans demander une grande dépense de temps ou d'énergie aux « millions de gens » à qui on proposera ces moyens d'agir
- qu'elles soient limitées en nombre (éviter la dispersion) et facilement diffusables et mesurables via Internet
- que ces moyens d'action soient définis en concertation avec les syndicats étudiants et les syndicats de salariés. Afin de bénéficier du sérieux, de la représentativité et des moyens logistiques de ces structures
- que ces actions visent d'une part les « accoucheurs » du CPE. C'est-à-dire les députés qui l'ont voté. Des délégations de représentants des étudiants, des parents d'élèves devraient aller voir chaque député de la majorité, à sa permanence. Pour lui confirmer qu'en 2007 nous informerons les jeunes de sa circonscription, sur la position qu'il aura prise publiquement, pour ou contre le CPE
- que les actions visent les vrais commanditaires du CPE, c'est-à-dire les dirigeants des entreprises grandes et moyennes qui ont vendu le CPE au gouvernement et qui veulent en profiter. Il faut éviter d'affirmer que toutes les entreprises et tous les PDG ont cet objectif. Il faut au contraire inviter les dirigeants de ces grandes entreprises à annoncer clairement et publiquement leur éthique par rapport au CPE et aux autres types de contrats de travail précaires. Le nom et les produits des entreprises qui n'affirmeraient pas une éthique « anti-contrats précaires » vérifiable par des indicateurs précis pourraient être portés à la connaissance des consommateurs que nous sommes. Car l'un des moyens d'action efficaces pour « les consommateurs anti-précarité de l'emploi » que nous voulons et pouvons être, c'est d'inviter au boycott des produits de ces entreprises qui n'ont aucune éthique vis-à-vis de l'emploi et des inégalités.

Il ne s'agit là que de pistes de réflexion ou d'actions soumises au débat. A chacun de faire preuve d'imagination et de rechercher l'efficacité pour abattre le CPE.

Diffuser autour de vous les idées et les propositions que vous recevez.

(pour contacter l'auteur de cette contribution : [andre.martin4@wanadoo.fr](mailto:andre.martin4@wanadoo.fr))